



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-6187-2	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	25/08/2015	Annule et remplace la version du :	09/04/2014

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

G72, Gold Class Cuir : G7214

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH208

Contient Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Note sur l'étiquetage

Mse à jour selon le règlement des détergents H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit. Ingrédients requis selon le Règlement Détergents 648/2004: Contient 15% ou plus, mais moins de 30% d'hydrocarbures aliphatiques, moins de 5% d'un agent de surface non-ionique. Contient : Parfums, Amyl cinnamal, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1)
Le Nota N s'applique au numéro CAS 8009-03-8.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	Mélange		60 - 90	
Cire de paraffine	8002-74-2	EINECS 232-315-6	7 - 13	
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS 232-455-8	7 - 13	Tox.aspiration 1, H304 (Auto classées)
Pétrolatum	8009-03-8	EINECS 232-373-2	1 - 5	Le Nota N (CLP)
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 5	
Minéraux: groupe de smectite	12199-37-0	EINECS 235-374-6	1 - 5	
Acide stéarique	57-11-4	EINECS 200-313-4	1 - 5	
2,2',2''-Nitrioltriéthanol	102-71-6	EINECS 203-049-8	1 - 5	
Stéarate de PEG	9004-99-3		0,5 - 1,5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	EINECS 204-541-5	< 0,2	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 2, H411 (Auto classées)
Carvacrol	499-75-2	EINECS 207-889-6	< 0,15	Tox. aquatique chronique 2, H411 (Auto classées)
Oxyde de zinc	1314-13-2	EINECS 215-222-5	< 0,025	Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (CLP)
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9		< 0,005	Tox. aigue 3, H331; Tox. aigue 3, H311; Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de zinc	1314-13-2	VLEPs France	VME (poussières - 8 heures): 10 mg/m ³ ; VME (fumées - 8 heures): 5 mg/m ³	
Cire de paraffine	8002-74-2	VLEPs France	VME (8 heures) (fumées): 2 mg/m ³	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Or, odeur forte de cuir.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7,5 - 8,5
Point/intervalle d'ébullition:	>=100 °C
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	100 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,02 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	25 - 40 Pa.s
Densité	1,02 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils: 0 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

G72, Gold Class Cuir : G7214

Acide stéarique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide stéarique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Pétrolatum	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Pétrolatum	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Acide stéarique	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Acide stéarique	Jugement professionnel	Irritant modéré
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de zinc	Lapin	Moyennement irritant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène
Acide stéarique	In vitro	Non mutagène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	In vitro	Non mutagène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	In vivo	Non mutagène
Oxyde de zinc	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Acide stéarique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL	pendant

				1 125 mg/kg/day	l'organogénèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 125 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide stéarique	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours
Acide stéarique	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	6 semaines
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 années
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 4 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 1 600 mg/kg/day	24 semaines
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrin	Certaines données positives	Autres	NOAEL 500	6 Mois

		système hématoïétique rénale et / ou de la vessie	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/kg/day	
--	--	---	---	--	-----------	--

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	0,062 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,07 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,172 mg/l

one						
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,014 mg/l
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	2,3 mg/l
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,21 mg/l
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,91 mg/l
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,28 mg/l
Carvacrol	499-75-2	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	3,1 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,25 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	0,64 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,72 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	0,65 mg/l
Pétrolatum	8009-03-8	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Minéraux: groupe de smectite	12199-37-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acide stéarique	57-11-4	Poisson Medaka	Laboratoire	96 heures	Concentration létale 50%	125 mg/l

		(Oryzias latipes)				
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,046 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3,2 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Saumon	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,23 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,021 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,021 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,01 mg/l
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	216 mg/l
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	609,98 mg/l
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	11 800 mg/l
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	16 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l

Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
----------------------------------	-----------	------------	--------------	----------	---	-----------

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	17 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Carvacrol	499-75-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.9 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Pétrolatum	8009-03-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Minéraux: groupe de smectite	12199-37-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Carvacrol	499-75-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	11 % en poids	OCDE 301C
Cire de paraffine	8002-74-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	40 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85.3 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Acide stéarique	57-11-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	89 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	48 % en poids	Autres méthodes
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one		pour la classification				
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	expérimental Biodégradation	19 jours	Déplétion du carbone organique	96 % en poids	OCDE 301E
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Minéraux: groupe de smectite	12199-37-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Pétrolatum	8009-03-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de zinc	1314-13-2	expérimental FBC - Autres	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<217	OCDE 305E
2-Benzylidèneheptanal	122-40-7	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	705	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.5	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Autres méthodes
Cire de paraffine	8002-74-2	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	10.2	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Carvacrol	499-75-2	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.49	Autres méthodes

Acide stéarique	57-11-4	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	8.23	Autres méthodes
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5- chloro-2- méthyl-4- isothiazolin-3- one et de 2- méthyl-4- isothiazolin-3- one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2',2''- Nitrilotriéthano l	102-71-6	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14-1000-0950-6

14-1000-0952-2

14-1000-0953-0

IA-2792-7636-3

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

2,2',2''-Nitrilotriéthanol

Numéro CAS

102-71-6

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

au des maladies professionnelles

84

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 2.1 : Informations de classification - L'information a été supprimée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Régulation des détergents EU - remarques d'étiquetage - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.
Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Tableau Photosensibilisation - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.
Prints No Data if Biocumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.

Section 15: Ingrédients selon la directive 648/2004 - L'information a été supprimée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: www.meguiars.fr